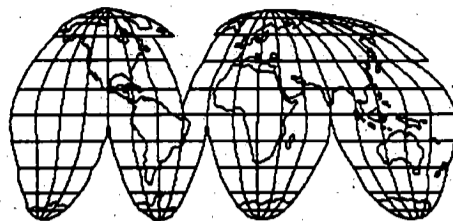




Le commerce et  
la politique étrangère  
cette semaine

This Week  
in Trade and  
Foreign Policy



du 12 au 25 août 1993

**Communiqués :**

**M. Hockin annonce la visite du ministre du commerce du Viet-Nam**

**Le 20 août 1993, n° 159**

L'honorable Tom Hockin, ministre du Commerce extérieur, a annoncé que M. Le Van Triet, ministre du Commerce et du Tourisme du Viet-Nam, viendra en visite au Canada du 21 au 28 août 1993. M. Triet se rendra à Vancouver, Calgary, Toronto, London et Montréal. «La visite de M. Triet indique l'intérêt considérable des entreprises canadiennes pour le Viet-Nam, pays où elles voient un grand potentiel de croissance et avec lequel elles sont désireuses de nouer des liens commerciaux plus étroits. Nous avons affecté un délégué commercial principal à notre ambassade à Hanoi et nous avons prévu un certain nombre de missions et de foires commerciales au Viet-Nam pour l'année qui vient. Des entreprises canadiennes ont soumissionné des travaux au Viet-Nam qui pourraient entraîner l'exportation de matériel et de services d'une valeur de plusieurs centaines de millions de dollars et créer de nombreux emplois au Canada.»

**M. Beatty engage le Nigéria à restaurer la démocratie**

**Le 19 août 1993, n° 158**

Le ministre des Affaires extérieures, M. Perrin Beatty, s'est dit vivement préoccupé par le fait que le régime militaire du général Ibrahim Babangida n'ait pas entrepris d'achever la transition de Nigéria vers la démocratie qu'il doit réaliser le 27 août, comme il en avait pris l'engagement. «Le Canada a engagé le général Babangida à céder tel que promis le pouvoir la semaine prochaine à un gouvernement civil démocratique, indépendant des militaires et acceptable pour l'ensemble du peuple nigérian, a déclaré M. Beatty. Le louvoiement sur les arrangements intérimaires et la dure répression dirigée contre les défenseurs des droits de la personne et contre la presse libre démontrent que cet appel n'a pas été entendu.»

**Accords Nord-Américains de coopération dans les domaines de l'environnement et du travail -- le Canada atteint ses objectifs**

**Le 13 août 1993, n° 157**

L'honorable Tom Hockin, ministre du Commerce extérieur, a déclaré que le Canada avait atteint ses objectifs et négocié des mesures sévères et efficaces pour protéger l'environnement et les travailleurs de toute l'Amérique du Nord, dans le cadre d'accords additionnels conclus avec les États-Unis et le Mexique. «Ces accords nous donnent l'assurance que les trois partenaires de l'ALENA veilleront à l'application de leurs lois sur l'environnement et le travail, de manière qu'aucun pays ne puisse obtenir un avantage concurrentiel qui soit injuste, a déclaré M. Hockin. Le Canada, les États-Unis et le Mexique y prennent l'engagement, devant la population nord-américaine, de poursuivre une croissance qui soit durable sur le plan de l'environnement et de promouvoir le bien-être de leurs travailleurs. Le Canada a proposé avec succès l'adoption d'importantes sauvegardes sur le plan du respect des lois sans que cela ne crée des obstacles du genre de ceux que l'ALENA a justement pour but de faire tomber.»

**Discours :**

Nous ne devrions jamais croire que la lutte pour la liberté est terminée. Ce n'est pas une hypothèque qui peut être payée une fois pour toutes. C'est plutôt un élément organique qui doit être protégé et nourri. L'aide accordée aux nouvelles démocraties est un investissement non seulement dans leur avenir, mais aussi dans le nôtre ... L'Organisation des Nations Unies demeure le plus important moyen dont nous disposons pour promouvoir la paix, la démocratie et la liberté dans le monde. Il n'y a sûrement rien de plus important que d'améliorer le plus possible son efficacité ... Permettez-moi de parler d'abord de la façon dont nous pouvons renforcer le rôle vital de l'ONU dans le maintien de la paix : dotons les Nations Unies d'un effectif général permanent dont la tâche sera de planifier et de mener les opérations de maintien de la paix; créons, au sein de l'ONU, un collège militaire qui aura pour mandat de former un corps d'officiers capables de travailler ensemble; faisons en sorte que les Nations Unies soient en mesure de stocker du matériel et d'expédier rapidement par avion l'équipement et le personnel voulus sur les théâtres d'opérations; élaborons un code de conduite et des modalités d'intervention communes pour tout le personnel servant sous le drapeau de l'ONU, puisque l'Organisation souffre des mêmes problèmes d'interopérabilité qui ont été la bête noire de l'OTAN au fil des années; enfin, engageons nos pays à garder en état d'alerte des troupes auxquelles le Secrétaire général